

**STRUCTURE DU MOT  
ET STRUCTURE SYNTAXIQUE**

*W.H. HIRTLE*

L'intitulé que nous avons choisi pour notre exposé<sup>1</sup> évoque une question qui aurait pu frapper ceux qui ont eu le loisir de lire les *Leçons de linguistique* de Gustave Guillaume. Dans le deuxième volume de cette série, dont la publication est en cours depuis l'automne 1971, on trouve le passage suivant :

... en bonne méthode, en saine linguistique, toute étude du mécanisme constructif de phrase se subordonnera à une considération préalable de la structure de mot... Un mot, par constitution, apporte avec lui ses possibilités associatives en phrase. De sorte que la structure de la phrase apparaît conditionnée, et jouée, par la structure du mot.

(Leçon du 9 déc. 1948, p. 30).

Ce qui frappe dans cette citation est le fait que Guillaume semble aller à l'encontre de la plupart des courants linguistiques actuels. Pour s'en convaincre, il n'est que d'examiner les écrits de la plupart des linguistes modernes et d'essayer de discerner la place qui y est faite à la structure du mot. On parle de la phrase, du syntagme, des constituants, des morphèmes, des entrées lexicales, et même chez certains, des classes de mots, mais il n'est guère question du mot en soi et encore moins de la structure du mot. Or quand Guillaume dit que le mot occupe effectivement une place centrale, il y a lieu de se demander pourquoi.

La plupart des linguistes sont d'accord pour considérer la linguistique comme une science, basée sur l'observation, science dont le rôle est de découvrir, à travers le désordre apparent des faits directement observables, « l'ordre secret, caché » d'une réalité qui n'est pas directement observable<sup>2</sup>. Il s'ensuit qu'il est d'une importance capitale de savoir quelles sortes de faits linguistiques sont directement observables. Sans un certain accord sur ce point de départ, les linguistes expliquent des choses très différentes et il est pratiquement impossible de comparer les diverses théories.

Heureusement, aujourd'hui, il semble y avoir un certain accord sur ce qui, dans le langage, tombe sous le coup de l'observation directe. Ainsi, il est généralement accepté que

l'aspect physique du langage — sa forme graphique ou phonique — peut être perçu par divers observateurs, livrant ainsi des faits qui, parce qu'ils sont les mêmes pour tout observateur compétent, constituent des données scientifiques<sup>3</sup>. En ce qui concerne cet aspect physique du langage, qu'on appelle en linguistique guillaumienne *le signe*, les observateurs peuvent ne pas être d'accord sur tel ou tel détail mais cela veut dire tout simplement qu'on ne peut pas encore considérer ce détail comme une donnée linguistique. Il s'agit alors d'essayer d'employer des moyens d'observation plus raffinés, et même de se laisser guider par des considérations théoriques, pour arriver à un consensus des observateurs en ce qui concerne le fait observable en question. Ceci indique qu'il n'est pas toujours facile d'effectuer l'observation d'un fait pour arriver à le constituer en donnée linguistique, ce qui suggère la nécessité pour le linguiste, comme pour tout autre homme de science, de développer ses moyens d'observation. En tout cas, le signe, qu'il soit au niveau du mot, du syntagme, ou de la phrase, peut livrer des données linguistiques, c'est-à-dire des faits à expliquer.

Mais il y a un autre aspect du langage qui peut livrer des données, des faits à expliquer : c'est son aspect mental, le signifié. Car ici aussi on a des faits sur lesquels tous les observateurs compétents sont d'accord. Par exemple, toute grammaire anglaise dirait, je crois, que la différence de signification entre *dog* et *dogs* est celle qui existe entre le singulier et le pluriel ; ou encore, les grammaires disent que *I smoke* suggère généralement une habitude, tandis que *I am smoking* évoque l'idée d'une action en cours. L'existence même des dictionnaires indique qu'un certain consensus a été établi en ce qui concerne certains faits observables de signification lexicale. D'une façon plus générale encore, le fait même de pouvoir communiquer présuppose ce consensus, au moins dans une certaine mesure, chez tous ceux qui communiquent entre eux.

C'est ainsi que l'observation du signifié (si on nous permet de parler d'« observation » dans un cas semblable) peut nous livrer des faits acceptés de tout observateur compétent, c'est-à-dire des données scientifiques. Il reste, évidemment, beaucoup de faits à observer, des faits qui ne se laissent pas

attraper facilement dans le filet du linguiste. Par exemple entre *bear* et *bears* dans des phrases comme :

*Bear are plentiful this year*  
*et Bears are plentiful this year*

la différence de signification ne se laisse pas discerner facilement. De même que la différence subtile entre forme simple et forme progressive dans :

*I'll see you tomorrow*  
*I'll be seeing you tomorrow.*

Ces différences de signification — réelles pour le sujet parlant puisqu'il n'emploie pas les formes indifféremment — doivent être discernées par le grammairien et promues à la visibilité, en quelque sorte, pour que tout observateur puisse les reconnaître comme données scientifiques. Et si certaines différences ne sont pas faciles à observer — au point qu'un fait peut rester inobservé (à observer) pendant très longtemps — ceci devrait inciter le linguiste à affiner ses moyens d'observation. En l'occurrence, le grammairien doit devenir de plus en plus sensible aux fines nuances de sens qui souvent, pour le sujet parlant, servent de discriminant entre deux formes grammaticales. De toute manière le signifié, qu'il soit au niveau du mot, du syntagme, ou de la phrase, nous livre, tout comme le signe, des *faits à expliquer* à partir desquels le linguiste cherche l'ordre caché, le système dont ils dépendent, c'est-à-dire le *fait explicateur* qui lui permettra de comprendre leur désordre apparent.

L'observation du langage nous livre donc des données de deux ordres : celles qui relèvent du signifié et celles qui relèvent du signe<sup>4</sup>. C'est sans doute pour cela que beaucoup de linguistes, dont certains parmi les mieux connus, considèrent comme fondamental dans le langage le rapport signe/signifié. Que ce soit un Saussure selon qui, dans le système de la langue, « il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique » (*Cours de linguistique générale*, p.32), que ce soit un Bloomfield qui écrit : « To put it briefly, in human speech, different sounds have different meanings. To study this co-ordination of certain sounds with certain meanings is to study language » (*Language*, p. 27), ou encore un Chomsky : « The competence of the speaker-hearer can, ideally, be expressed as a system of rules that relate signals to semantic interpretations of

these signals » (*Topics in the Theory of Generative Grammar*, p.10), tous conviennent de l'importance de ce rapport. Mais là semble s'arrêter l'accord et l'idée que chacun se fait du langage est toujours, en partie du moins, tributaire de la conception qu'il a de ce rapport fondamental. Gustave Guillaume ne fait pas ici exception, bien au contraire. Aussi une juste appréciation de ses vues et théories suppose-t-elle un examen attentif de la dyade signe/signifié successivement considérée d'abord comme un tout dans ses rapports avec le temps, puis dans ses parties.

Du point de vue guillaumien, ce rapport est non seulement important mais nécessaire à l'existence du langage. Plus encore : le langage humain tel que nous le connaissons présuppose que l'homme ait découvert la possibilité d'établir un lien indéfiniment répétable entre le signe et le signifié. Cette condition de répétabilité est importante parce que sans elle il faudrait créer, forger le lien unissant un signe à un signifié chaque fois qu'on voudrait entreprendre un acte de langage. Autrement dit on serait condamné à improviser, à inventer ses moyens d'expression chaque fois qu'on aurait quelque chose à dire, un peu comme si on devait toujours communiquer avec des gens sans pouvoir parler leur langue. Or l'observation la plus sommaire nous apprend que le langage tel que nous le connaissons n'a rien d'une improvisation de ce genre, mais que c'est plutôt quelque chose d'institué qui, à tout moment, nous offre les moyens d'exprimer tout ce que nous avons à dire. D'où il s'ensuit que, quelque part dans le langage, le rapport d'un élément de signification avec le signe chargé de le signifier doit exister, pour le locuteur, d'une façon ininterrompue, permanente. Ceci revient à dire que le langage doit avoir un mode d'existence qui permette à tout instant au locuteur d'évoquer un signifié capable d'appeler à lui un signe toujours le même, et à l'interlocuteur de retrouver, chaque fois qu'il est mis en présence du signe, un signifié correspondant lui aussi toujours le même. C'est ce mode d'existence permanente du langage institué qu'on appelle *la langue*, par contraste avec *le discours* dont l'existence n'est qu'intermittente, non continue.

Cet élément de répétabilité, cette possibilité permanente de répétition, implique que, de temps en temps, la dyade signe/signifié sera effectivement répétée, et donc qu'elle sera

répétée dans des situations diverses. Il en résulte que le « même » signe sera actualisé de diverses façons, la variation du signe pouvant aller jusqu'au point où son rapport avec le signifié risque d'être compromis. Il en est même qui diront que, théoriquement du moins, on ne peut pas actualiser un signe rigoureusement de la même façon deux fois. De même, le signifié, évoqué dans diverses situations, peut varier considérablement à l'intérieur de son champ de signification. Ainsi on voit que là où on doit postuler, pour le sujet parlant, une existence permanente, invariante, de la dyade signe/signifié en langue, en discours on constate que la non-permanence et la variabilité sont les caractéristiques les plus frappantes.

Or, c'est précisément au discours avec toute sa momentanéité et ses variations qu'accède l'observation directe du linguiste, et ceci tant du côté du signe que du côté du signifié. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'insister sur le fait qu'une vue du langage restreinte au seul discours livre une impression de désordre, d'arbitraire sur quoi la science n'a pas de prise. C'est pour cela que le linguiste ne doit jamais perdre de vue que le langage existe non seulement sous la forme de phrases constituées pour le besoin du moment — le discours — mais aussi sous la forme permanente de systèmes opératifs institués et d'éléments formateurs — la langue.

Passons maintenant à un deuxième trait du rapport de base entre signe et signifié : la place qui revient à chacun de ses deux éléments constituants. Même si l'un et l'autre sont nécessaires pour que le langage puisse exister, ces deux constituants, quand on considère les fonctions du langage, ne sont pas exactement sur le même pied : en fait, c'est le signe qui est au service du signifié et non pas le contraire. Le langage étant considéré dans sa fonction la plus évidente, la communication, il est hors de doute que les sons ne nous servent qu'à communiquer le sens, l'idée qu'on pourrait chercher à communiquer des sons étant un non-sens. Ce qui revient à dire que le signe, tout nécessaire et même essentiel qu'il soit, reste un moyen, un outil, pour exprimer le signifié et donc quelque chose dont l'emploi se justifie en fonction du signifié. Puisque nous parlons pour dire quelque chose, ce « quelque chose » étant de l'ordre du signifié et non pas de celui du signe, il faut chercher la raison de

l'emploi d'une forme donnée, non pas du côté de son signe, mais du côté de son signifié.

La plupart des grammairiens se servent de ce fait — que c'est le signifié qui conditionne l'emploi du signe — pour distinguer parmi les signes les différences essentielles des différences accidentelles. Ainsi, on considère que *see* et *seen* sont des formes, des mots, différents : infinitif et participe passé, respectivement ; de même *put*, sans changement de signe aucun, peut être soit l'infinitif soit le participe passé, c'est-à-dire deux mots différents, parce qu'il peut exprimer deux signifiés distincts. Ou encore, prenons la différence, en ce qui concerne le signe du temps d'époque, entre *worked* et *saw* : ici deux signes différents expriment le même signifié (le passé d'époque) ce qui amène le grammairien à considérer ces différences de signes comme accidentelles du point de vue du système des temps de l'anglais moderne<sup>5</sup>. C'est-à-dire qu'à côté du signe dit « régulier » du passé d'époque, *-ed*, il y a, pour certains verbes, un signe « irrégulier » (ex. *sang*), mais que les deux signes ont la même valeur puisqu'ils sont liés au même signifié : ils renvoient à une seule et même position dans le système des temps. Ainsi, même si l'observateur doit partir des signes, on voit que la sémiologie grammaticale, qui peut refléter plus ou moins fidèlement les articulations du système sous-jacent, ne peut être reconnue ni sériée qu'en fonction de son signifié. Ceci revient à dire que le grammairien reconnaît, implicitement du moins, la priorité du signifié.

La tâche du grammairien est donc de chercher le fait explicateur du côté du signifié. Et pour ce faire il doit scruter, non seulement les différentes nuances ou effets de sens qu'une forme peut livrer dans le discours, mais aussi les signes en vue de recueillir tout indice révélateur qu'ils pourraient donner tout en laissant de côté les faits sémiologiques qui ne révèlent rien de nouveau sur le signifié. Ceci n'est pas toujours un travail facile. Par exemple, la différence de signe entre *bear* et *bears* dans les exemples donnés plus haut est-elle indicative d'une différence dans le signifié ou non ? Si tel n'est pas le cas, il faut rendre compte du changement de signe ; dans l'hypothèse contraire, il faut promouvoir à la « visibilité » cette différence sans pour autant contredire le fait que ces deux signes (zéro et *-s*)

expriment normalement le singulier et le pluriel respectivement. En d'autres termes, il faut qu'une théorie du nombre grammatical en anglais puisse expliquer ce changement de signe, et beaucoup d'autres du même genre qui s'insèrent dans le cadre du paradigme « régulier ».

Jusqu'ici nous avons vu que, du point de vue guillaumien, le linguiste doit chercher le fait explicateur, non pas dans le discours parmi la multitude des faits à expliquer, mais en langue, là où la dyade signifié/signe réside en permanence. Il doit également le chercher, non dans le signe qui est au service du signifié, mais plutôt dans le signifié. Il y a un troisième aspect du rapport signe/signifié, qui est important ici. Il s'agit d'une distinction à l'intérieur du signifié même, du moins en ce qui concerne des langues comme l'anglais et le français.

Pour illustrer cette distinction prenons des mots comme *bus*, *city*, *paper* <sup>6</sup>. D'une part ils comportent des signifiés distincts, chacun évoquant mentalement une notion qui est différente de celle évoquée par les autres mots, et même de celle évoquée par tout autre mot de l'anglais, ce qui nous permet de dire que cette partie du signifié est singularisante à l'égard du mot. Mais, d'autre part, on peut également reconnaître que ces mots véhiculent une certaine information qui a l'effet contraire d'assimiler ces mots à beaucoup d'autres. Ainsi, par exemple, le fait d'être tous au singulier ou au neutre indique qu'ils ont quelque chose en commun entre eux, et aussi avec beaucoup d'autres mots. Ils peuvent aussi, en tant que substantifs, être groupés, sous d'autres rapports, avec de nombreux autres mots. C'est-à-dire que, et c'est à ceci que je veux en venir, on peut distinguer deux espèces de signification : l'une notionnelle, lexicale ou, si on préfère, conceptuelle ; l'autre catégorielle, grammaticale, relationnelle. La signification notionnelle ou lexicale a comme effet de particulariser, de différencier les mots ; la signification grammaticale a pour effet de les généraliser, de les catégoriser. Et ceci nous permet de voir que la signification grammaticale agit comme une sorte de « forme » dans laquelle on peut mouler différentes « matières » ou significations lexicales. Autrement dit on est amené à distinguer entre le signifié lexical ou matériel et le signifié grammatical ou formel, le premier évoquant ce que nous pensons, le deuxième la

manière dont nous le pensons, la manière dont nous le saisissons mentalement. En d'autres termes, il y a dans le signifié que véhicule un mot non seulement une idée, mais aussi la manière de la concevoir, ce qui nous amène à caractériser la grammaire comme un système de concevabilité 7.

S'il en est ainsi, cela veut dire que dans nos langues (et on laisse de côté certains cas limites qui sont de nature à confirmer le point de vue ici avancé), la possibilité ne nous est pas offerte d'exprimer, par le mot, une notion ou idée (signifié matériel) indépendamment des catégories grammaticales sous lesquelles elle s'évoque et qui en représentent le signifié formel. Autrement dit, dans le discours normal, le signe du mot renvoie à un double signifié.

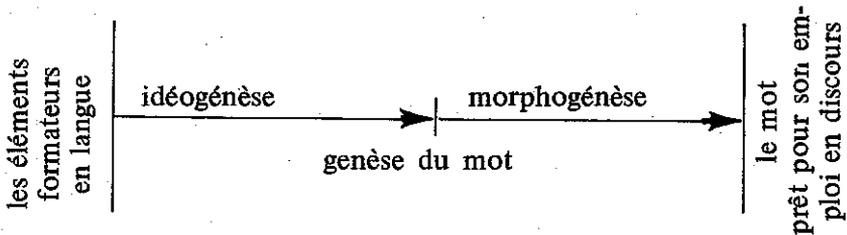
Or, dans sa recherche du fait explicateur, du système caché, le linguiste doit chercher du côté du signifié formel, plutôt que du côté du signifié matériel. Non pas que ce dernier n'offre aucun aspect systématique : il y a, çà et là, des notions qui entretiennent des rapports systématiques entre elles, par exemple *young* et *old*. Mais de tels exemples relèvent plutôt des accidents de notre expérience que des conditions de représentation de notre langue telles que définies dans le signifié formel. Ce sont ces conditions de représentation qui déterminent l'appartenance du mot à telle partie du discours, et qui font qu'à l'intérieur d'une partie du discours, le signifié matériel du mot est soumis aux conditions invariantes de définition que cette partie du discours impose. Pour arriver à une saisie finale comme substantif, par exemple, la notion doit recevoir la marque des sous-systèmes du substantif : genre, nombre, fonction, etc. D'autre part, non seulement chacun de ces sous-systèmes a un contenu systématique — à l'intérieur du système du nombre grammatical, par exemple, les rapports entre singulier et pluriel sont systématisés — mais l'ensemble des sous-systèmes est ordonné de telle sorte que le substantif se trouve former un tout systématique. Et le substantif lui-même, ne représentant qu'une partie de la langue, entretient des rapports systématiques avec les autres parties : l'adjectif, le verbe, etc. C'est là le système du mot dont parle Guillaume, car c'est là, dans le système des parties du discours, que, pour des langues comme l'anglais et le français, le mot se définit. En somme, la structure d'un mot est

l'armature de sa signification grammaticale.

Mais ici surgit le problème capital : comment réaliser l'analyse de cette espèce de molécule du langage qu'est le mot ? Certaines langues, dont les langues amérindiennes, semblent dénoncer dans le signe même les différents éléments qui entrent dans la formation du vocable, ce qui a pu amener Sapir à le caractériser comme « a miniature work of art ». Mais la situation est différente pour une langue comme le français ou l'anglais où le signe est souvent monolithique en face d'un signifié complexe. Devant un signe comme *bus*, par exemple, comment arriver à déceler une structure, une systématique du signifié, un « ouvrage d'art en miniature » ? Si système il y a, force nous est de découvrir sous l'unicité du signe la diversité intérieure au signifié. Pour arriver à pénétrer les couches successives de signification d'un mot il faut, au moyen de l'analyse, reconstituer en pensée savante les étapes successives par lesquelles le sujet parlant a dû passer dans l'instant de l'acte de représentation, pour inscrire dans le mot — et les y ordonner — tous les éléments de signification qui s'y trouvent. C'est-à-dire que pour reconstituer cette opération de pensée inconsciente qui livre à la conscience son résultat, à savoir un mot, il s'agit de postuler, à partir de ce qu'on peut observer du mot et de son comportement dans le discours, un moment pour la genèse de chaque élément reconnu de signification. Ainsi, par exemple, ayant distingué plus haut le signifié matériel du signifié formel, il faut ensuite discerner pour chacun son moment de définition dans l'opération mentale qu'est la genèse du mot, et situer ces deux moments, l'un par rapport à l'autre, dans le temps qu'exige cette opération.

Cette référence de l'opération mentale au temps qu'elle exige est d'une importance capitale à cause même de l'objet de l'analyse. La prise en considération de ce *temps opératif* offre en effet un paramètre commode, auquel on peut référer les étapes de l'opération postulée : grâce à ce paramètre commun on a la possibilité notamment de découvrir les rapports qui existent entre les moments successifs de l'opération en cause et de la voir comme un système opératif. De plus, ainsi référée à sa propre durée, l'opération postulée est pourvue d'un lien avec la réalité et n'est pas simplement une fiction quasi-mathématique ou autre. C'est-à-dire que l'analyste, en essayant de localiser dans le

temps de l'acte de langage les moments dont il est obligé de postuler l'existence, vise à en discerner le système sous le rapport de sa réalité temporelle<sup>8</sup>. En l'occurrence dans ce temps opératif, réel même s'il est trop bref pour être perçu, on postule que l'*idéogénèse*, opération qui produit le signifié matériel, précède la *morphogénèse*, productrice du signifié formel, étant donné que la forme comporte un traitement que subit la matière particulière d'un mot. Schématiquement, on peut distinguer ces deux articulations d'une seule opération, c'est-à-dire ces deux moments d'un seul temps opératif, de la manière suivante :



On voit par ce schéma qu'un mot n'est pas créé *ex nihilo* mais à partir des éléments formateurs mis à la disposition du sujet parlant d'une façon permanente en langue. On voit également que le mot, une fois construit (c'est-à-dire doté d'une partie du discours), accède à la conscience et devient disponible pour emploi dans la phrase. Il va sans dire que chacune des deux opérations figurées ici mérite une analyse de ses moments constitutifs, pour montrer comment, par exemple, les catégories grammaticales qui mènent à la définition de la partie du discours s'ordonnent dans le temps opératif de la morphogénèse. Mais cette première approche suffira pour nos besoins ici. Elle nous permet de voir que le mot est un être linguistique tout à fait unique puisqu'il offre à la pensée la possibilité permanente de saisir, de la manière qui lui convient en vue des besoins du moment, toute notion préalablement circonscrite en elle. C'est-à-dire que là où l'idéogénèse, opération singularisante, arrive à discriminer une notion, à distinguer une idée de toute autre idée, la morphogénèse, opération universalisante, offre la possibilité de réintégrer cette notion, sans risque pour son identité propre qui est déjà acquise, dans l'univers mental configuré par le système des parties du discours. Une opération de discernement qui met en relief le caractère unique de la

notion, suivie d'une opération d'entendement qui fait ressortir les traits généraux que la notion a en commun avec beaucoup d'autres, voilà ce qui semble être en gros le système du mot, de tout mot, dans nos langues. C'est un système qui, entre autres choses, nous permet non seulement de distinguer les notions les plus diverses et les plus éloignées de notre expérience de l'univers extérieur, mais aussi de les fixer, pour les besoins du moment, dans une forme qui, d'avance, permet au sujet pensant/parlant de prévoir leurs rapports possibles avec d'autres notions qui entreront dans la phrase en construction. Ce n'est sûrement pas la moindre des fonctions du langage que de permettre à l'homme de saisir dans le fleuve de ses impressions celles, mêmes les plus fugaces, qu'il veut représenter et ainsi promouvoir au plan de la conscience et de la communication.

Ainsi conçu le mot se révèle non seulement comme l'aboutissement de l'acte de représentation, mais aussi comme le point de départ de l'acte d'expression dont l'aboutissement est la phrase. D'où il s'ensuit que le mot, au moment où il prend forme, à la sortie de l'acte de représentation, est déjà doté de ses possibilités d'emploi dans la phrase : d'une part, le champ de sa signification possible est délimité par son signifié matériel ; d'autre part, les rapports syntaxiques qu'il peut entretenir avec d'autres mots sont déterminés par son signifié formel. Par exemple, un mot dont l'opération d'entendement s'achève à la partie du discours appelée substantif peut remplir plusieurs fonctions — sujet, objet direct, etc. — mais d'autres fonctions, comme celle de verbe ou de préposition, lui sont interdites car le rôle syntaxique que peut jouer un mot est conditionné par son signifié formel. C'est ainsi que pour comprendre la fonction d'un mot, il faut d'abord avoir une connaissance du mot lui-même. Autrement dit, avant d'analyser la structure d'une phrase il faut avoir préalablement discerné la structure des mots impliqués, car notre connaissance de la nature d'un rapport, syntaxique ou autre, est tributaire de notre connaissance des termes du rapport en question.

En résumé, donc, le mot comporte un signe qui dénonce un signifié bi-partite, dont une partie, formelle, est saisissante à l'endroit de l'autre, matérielle. Analyser l'ouvrage construit qu'est le mot, en faire la théorie, c'est essayer de voir les différentes possibilités qu'a la pensée de saisir les notions,

c'est-à-dire, pour nos langues, faire la théorie des parties du discours. Cette théorie, en nous montrant comment la pensée assemble les éléments d'un mot avant de le proposer à un emploi dans la phrase en perspective, nous donnera une vue de l'opération de construction de ce mot.

Ces considérations nous amènent à accorder au mot une place cruciale dans l'acte de langage. Comme aboutissement observable de l'acte de représentation, et comme point de départ obligé de l'acte d'expression, le mot nous paraît occuper un seuil nécessaire entre la langue, vue comme acquisition permanente de la pensée, et la phrase, qui est le résultat éphémère d'un acte de langage.

Conçue de cette façon, la genèse d'un mot le dote de toutes ses possibilités d'emploi — lexicales, grammaticales, phonétiques — de sorte que certaines de ces possibilités seront actualisées dans la phrase qui se construit. Et ce qu'il importe de remarquer ici c'est que les possibilités d'emplois grammaticaux d'un mot — les rapports syntaxiques dans lesquels il lui est permis d'entrer — sont déterminées d'avance, avant l'entrée en phrase. S'il en est ainsi, le linguiste qui veut serrer de près cet aspect de la réalité que nous appelons le langage, sera amené à accorder au mot une place privilégiée dans sa théorie du langage.

On terminera avec la question que pose le passage cité au début de cet exposé : pour arriver à une théorie du langage, par où doit-on commencer, par une théorie de la phrase, de la syntaxe, ou par une théorie du mot ? Autrement dit, le rapport signe/signifié est-il de telle nature que le linguiste peut l'étudier d'abord, ou même seulement, au niveau de la phrase ? Ou est-ce que le linguiste, comme le prétend Guillaume, doit étudier ce rapport dans le cadre du mot avant de passer au plan de la syntaxe ?

*Université Laval, Québec*

## NOTES

- 1) Les pages qui suivent sont le texte, légèrement remanié, d'une conférence faite par l'auteur, au printemps 1972, à l'Université de Lille III.
- 2) Il est important de noter que même ici, au point de départ, certains linguistes ne sont pas d'accord : ceux pour qui la réalité du langage ne dépasse pas les limites du directement observable. En s'abstenant de chercher le pourquoi de ce qu'ils observent, ils se contentent soit de décrire, de classifier, soit de proposer un jeu d'éléments donnés *a priori* pour rendre compte des faits observés, sans que ce jeu fasse partie de la réalité du langage. Dans l'un et l'autre cas, nous n'apprenons à connaître du langage que ce qui est directement observé. Le présent article, en prenant pour acquis qu'il y a une réalité linguistique au-delà de ce que nous pouvons constater directement, n'offre pas de bases communes pour discuter avec ceux qui n'acceptent pas ce point de départ.
- 3) Un fait ne devient une donnée scientifique que si les observateurs compétents sont d'accord à son endroit. Les instruments de toute sorte qui rendent possible la mesure dans les sciences expérimentales offrent un moyen d'une grande utilité pour arriver à ce consensus. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement que la mesure soit le seul moyen d'y arriver.
- 4) Ceci indique pourquoi une analyse qui se veut « purement formelle » ne peut jamais offrir une base pour une théorie générale du langage car elle ne tient pas compte d'un des deux ordres de données linguistiques, celui du signifié. D'ailleurs, même ces analyses comportent inévitablement un appel subreptice au signifié.
- 5) Mais même si certains changements de signe ne sont pas grammaticalement significatifs, d'autres le sont, et une partie importante du travail du grammairien est de les recueillir, faute de quoi il risque de proposer un système qui néglige, ou même va à l'encontre de certaines données. Ceci semble être le cas de ceux, par exemple, pour qui *has* dans *he has seen* exprime un passé d'époque.
- 6) Ceux qui s'inquiètent de savoir si le mot fait partie de la réalité linguistique ou s'il n'est qu'une invention du linguiste, remarqueront que nous prenons son existence comme acquise. En effet il ne semble pas nécessaire de prouver l'existence de ce qui fait partie de l'expérience commune des sujets parlants, que ce soit le mot, la phrase ou le langage lui-même. Evidemment, constater son existence n'implique pas qu'on ait une connaissance exhaustive du mot ; au contraire, le présent article essaie d'indiquer le besoin d'approfondir cette connaissance.
- 7) Ceux qui ne voient pas ce rapport matière/forme à l'intérieur même du signifié d'un mot n'y voient qu'un nombre plus ou moins grand d'éléments de signification, de « traits sémantiques », de sorte que le caractère *systématique* du signifié leur échappe. Par conséquent, ils ne voient pas l'importance du mot ou, plus généralement, la nécessité systématique d'une étape entre l'élément formateur déposé en langue et la phrase. C'est probablement pour cette raison qu'on accorde aujourd'hui si peu d'attention au mot en tant que forme, malgré le fait que le mot, ou le vocable (pour employer un terme plus général) est, comme la phrase, un fait de grammaire générale.
- 8) On pourrait utilement examiner à cette lumière ce qu'on convient d'appeler actuellement en linguistique « la réalité psychologique » du langage. De fait, il n'est pas clair si, sous cette étiquette, on entend une existence réelle dans l'espace ou dans le temps, ou les deux. En effet une telle clarification s'impose, car il est plutôt rare en science de trouver quand on ne sait pas ce qu'on cherche.